

# **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**L'adjudication aura lieu le mercredi 14 décembre 2022 à 10h.**

Au Palais de Justice d'ÉVRY-COURCOURONNES (91) rue des Mazières  
**EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Lavoisier 48 » sis à  
**GRIGNY (91350) 8 rue Lavoisier**

Cadastré AL numéro 105, lieudit « rue Lavoisier - rue Vlaminck » pour 59 ca, section AL numéro 108, lieudit « rue Lavoisier » pour 69a 34 ca, **DANS LE LOT DE VOLUME DEUX (02)** section AL numéro 85, lieudit « 1 rue des Lacs » pour 1a 61ca

**LOT NUMÉRO DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ (285) : un APPARTEMENT** de trois pièces principales, dans le Bâtiment N8, escalier 1, au 1<sup>er</sup> étage, à droite en sortant de l'ascenseur comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me LONGUEVILLE, Huissier de Justice Associée à ÉPINAY SOUS SÉNART (91), en date du 20 AVRIL 2022 : une entrée, un séjour/salle à manger, une cuisine, une première chambre, une loggia, et un couloir desservant, une seconde chambre, un cabinet de toilette et une salle de bains. Le tout d'une superficie privative de **59,28 m<sup>2</sup>**.

Selon même PV, les lieux sont loués et occupés.

**LOT NUMÉRO DEUX CENT CINQUANTE QUATRE (254) : Une CAVE** portant le n°2 dans le Bâtiment N8, escalier 1, en rez-de-chaussée.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES SECONDAIRE DE LA RÉSIDENCE LAVOISIER 48** sise à GRIGNY (91) 24-8-10 rue Lavoisier, représenté par Maître Florence TULIER-POLGE, Administrateur Judiciaire, demeurant Immeuble Le Mazière – rue René Cassin (91000) EVRY, agissant en qualité d'Administrateur Provisoire de la copropriété en difficulté avec tous les pouvoirs de l'assemblée générale des copropriétaires à l'exception de ceux du conseil syndical et de ceux prévus aux articles 26a et 26b de la Loi du 10 juillet 1965, dûment habilité à poursuivre la vente par décision de l'Administrateur provisoire de la copropriété en date du 3 MAI 2021 – résolution n° 5, ayant pour Avocat Maître Michel MIORINI, Avocat au barreau de l'Essonne.

**MISE À PRIX : 35.000 € (TRENTE CINQ MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES  
**CONSIGNATION : 3.500 € à l'ordre de la CARPA Séquestre**

Fait et rédigé à CORBEIL-ESSONNES, le 15 octobre 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Michel MIORINI  
**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :** ►À Maître Michel MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne, Membre Associé de la SELAS AVOCATS ASSOCIÉS MIORINI, Résidence Le Féray – 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, TEL. 01.60.90.13.13, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ►Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/00120) ►Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) [www.licitor.com](http://www.licitor.com) [www.miorini.com](http://www.miorini.com)

**Sur les lieux pour visiter le lundi 5 décembre 2022 à 10 heures 30**